

La Lettre Mensuelle

Une publication mensuelle du Bureau de l'Association



ENTRE NOUS, la chronique de Gif

Liberté, Egalité, ...Neutralité

Si vous pestez régulièrement contre la lenteur de votre connexion Internet, si vous appelez de vos vœux la sacro-sainte fibre optique qui tarde tant à se déployer, cette petite chronique devrait attirer votre attention.

Depuis des années, les opérateurs américains militent pour contrôler tout ce qui circule par leurs tuyaux, tandis que les fournisseurs de contenus et les militants des libertés numériques s'y opposent. Au cœur du conflit, un concept : la neutralité du Net.

Cette notion est très simple à comprendre : elle consacre le principe d'égalité de traitement des flux de données qui circulent par les tuyaux des opérateurs de télécommunications. En résumé, Orange, Bouygues ou Free, pour ne considérer que la France, ne peuvent pas établir de priorité dans le trafic en fonction de la source, de la destination, ou de la nature du contenu qui passe par leur réseau. Il s'agit donc d'un principe d'égalité, garantissant l'égal accès aux contenus qui circulent sur Internet. **Selon que vous soyez puissant ou misérable**, vous serez traité de la même façon. Mais en cette fin d'année, nous apprenons que les gros tuyaux (les opérateurs de télécommunication) venaient de remporter aux Etats-Unis une bataille essentielle sur les contenus. Pas de chance, ce sont les sites sur lesquels vous vous baladez régulièrement.

Le 14 décembre, le régulateur des télécoms américain (FCC) abroge la neutralité du Net et libéralise le secteur où cette neutralité représentait, selon lui, un obstacle aux investissements. Cela va probablement permettre aux AT&T, Verizon et autres géants de favoriser leurs services ou ceux de leurs partenaires en ralentissant les contenus provenant des sites de leur choix, au hasard, leurs concurrents !

Ils pourront par exemple favoriser leurs propres services de streaming vidéo au détriment de Netflix ou de YouTube. Les opérateurs auront le choix entre satisfaire leurs petits abonnés ou leurs fournisseurs de contenus, qui leur versent plusieurs millions de dollars tous les ans. Le choix sera certainement vite fait...

C'est l'avènement de l'internet à plusieurs vitesses, et bien entendu à plusieurs tarifs...

Mais qu'en est il dans l'Union européenne ?

Un règlement instaure le principe de neutralité du net depuis avril 2016. Et l'assortit de sanctions. Si elle ne le respecte pas, une

société peut écopier d'une amende allant jusqu'à 3% de son chiffre d'affaires ! Le règlement définit aussi le rôle des agences chargées de faire en sorte que les opérateurs respectent bien leurs obligations.

En France, c'est la mission de l'Arcep (Autorité de régulation des communications). Elle est très vigilante et fait bien son travail. Vous pouvez encore - pour l'instant - dormir sur vos deux claviers.



Et quel peut être l'impact de la décision américaine pour la France ? « La France continuera à promouvoir le principe de neutralité du net, en France, en Europe et dans le monde » Ces mots sont ceux du secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargé du Numérique.

Mais pour autant, le débat est loin d'être clos.

La pression pourrait venir de certains fournisseurs, Orange par exemple, dont le PDG a assuré récemment « Réguler les vitesses est une obligation. Dans les usages futurs d'internet, il y aura notamment l'internet des objets et la voiture autonome, qui vont nécessiter des internets particuliers en termes de latence et de vitesse. Il sera indispensable de proposer à l'industrie des services internet avec des fonctionnalités et des puissances différentes. Il faudra bien qu'on nous laisse le faire ».

Et là, votre fournisseur d'accès préféré sera tenté de privilégier, en vous proposant un débit « premium », sa propre chaîne TV, son streaming musical, ou sa chaîne d'infos, en ralentissant les chaînes concurrentes; ou bien de restreindre les échanges internet en fonction des distances. Le but n'étant évidemment pas une "censure" en soi, puisque toutes ces limitations seraient en fait faciles à lever... à condition de passer à la caisse.

Mais que toute cette agitation numérique ne vous empêche pas de passer une belle année 2018. A bientôt pour notre Assemblée Générale du 24 janvier.

GIF

Publications de l'ASSOCIATION



Envoi à tous de la **Lettre Mensuelle** pour décembre 2017 (307 envois). La chronique pour ce mois s'intitulait : « Le tyran et le paranoïaque », où les tourments du mot de passe.

en savoir plus...

Publications FNAR / UFR / CFR



Parution du mensuel **AU FIL DES JOURS** n° 129 de décembre 2017.

Au sommaire: Présence dans les médias - Actualités - Commission Retraite de la CFR - Commission Santé de la CFR - L'Europe des retraités - Les Fédérations et Associations - Les ECHOS de la CFR, lettre d'infos.

en savoir plus ...

Nouvelles du site internet ...

Mise à disposition du calendrier des activités connues pour le premier semestre 2018, et du calendrier 2018 aux couleurs de l'Association. A voir dans la rubrique « calendrier ».

Une superbe animation s'affiche lorsque vous abordez le site de l'Association par son adresse internet "www.anciens-unisys.com". Découvrez le « Santa-Claus Time Machine » sans plus tarder.

Astronomie et Astronautique

Parution de la Lettre du **Guide du Ciel** de Guillaume Cannat n°129 pour décembre 2017.



Au sommaire : Noël arrive - Courir après Jupiter et Vénus - Les rendez-vous astronomiques du moment - Le calendrier astronomique 2018.

en savoir plus ...

Nouvelles des membres

Nous avons ce mois le grand plaisir d'accueillir un nouveau membre dans notre Association :

- Monsieur **Didier LE ROUX**, à qui nous souhaitons la bienvenue parmi nous.



Nouvelles de l'Association

Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le mercredi 24 janvier 2018 dans l'auditorium d'Unisys à Colombes, à partir de 9h30.

Vous disposez encore de quelques jours pour vous inscrire ou pour nous transmettre le nom de votre mandataire en cas d'absence. Un seul petit clic suffira...

inscrivez-vous ici ...

Ceci va sûrement vous intéresser



- De l'importance de la santé bucco-dentaire des seniors
- La 'selfite', l'addiction au selfie, pourrait bien être une authentique maladie mentale

- Apple confirme qu'il ralentit les vieux iPhone pour sauver leur batterie
- 2017, l'année de la bitcoinmania
- Suppression de la **taxe** d'habitation : vérifiez si vous êtes éligible
- Voici notre sélection DVD de **films** à glisser sous le sapin de Noël
- Après le jeu de go, l'intelligence artificielle de Google DeepMind devient une virtuose des échecs

- Cadeaux de Noël : 10 sites de déco en ligne
- Salon des **Thermalies** 2018 : l'eau pour retrouver son capital santé
- Classement des villes françaises idéales pour y passer sa retraite...
- Après 37 ans de sieste, la Nasa rallume les propulseurs de Voyager-1
- Noël : 10 **cadeaux** à moins de 10 euros à offrir à un collègue

Retrouvez tous ces articles sur TWITTER AAU

Autres publications de l'Association



Les anecdotes généalogiques ont (pour l'instant) le vent en poupe. Au mois de décembre, nous en avons publié trois !

- Steve Jobs, la vie d'un génie, proposée par Claude Foissey.
- L'aventureux Père Claudien, où l'histoire pas banale d'un religieux petit-cousin de Maurice Duclos.
- Mon ancêtre était au Pont D'Arcole, un morceau d'histoire napoléonienne de l'ancêtre d'André Leroy.

[Lire les anecdotes](#)

Un article très intéressant et de circonstance après l'invasion des cadeaux de Noël . Il est proposé par Patrick FIRMIN et traite d'un sujet trop souvent ignoré : L'assurance obligatoire pour les Hoverboards, les Gyropodes et autres trottinettes électriques.

[en savoir plus ...](#)

Dans notre série « des diaporamas pour rêver », une collection de superbes photographies de la Place Stanislas à Nancy : Les lumières de Noël. Ce diaporama proposé par Claude FOISSEY vous donnera certainement l'envie de vous rendre en Lorraine.

[voir le diaporama](#)



[Bonne Année en vidéo](#)



ICI envoyez vos commentaires



J'aime cette lettre

je n'aime pas



ICI partagez avec Twitter

